



AGRISEPT S

Désinfectant prêt à l'emploi pour l'agriculture et l'agroalimentaire. Ne nécessite pas de rinçage et sèche rapidement sans laisser de résidus.

Active en 30 secondes sur les virus grippaux, **coronavirus** (Covid-19) et Influenza, bactéries, mycobactéries et champignons.

Autorisation fédérale N° CHZN5373 et admis en agriculture biologique en Suisse selon la liste des intrants du FiBL. Egalement ECO-LABEL.

Référence Emballage

106387 BBNE 5L



Densité	COV%	pH
0.840	76.0	6.5

Domaine d'utilisation

AGRISEPT S est une formulation désinfectante destinée à une application fréquente et répétitive sur toutes surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

AGRISEPT S s'emploie en pulvérisation pour la désinfection des surfaces.

Il est utilisé dans les domaines agricoles et agro-alimentaires suivant: ateliers et laboratoires, usines produit alimentaires, fermes, cultures, élevages, plantations, ...

Mode d'emploi

Dosage conseillé

Prêt à l'emploi. Vaporisez le produit pur jusqu'au mouillage complet des surfaces, objets et matériels.

Utilisation recommandée

En raison de son côté inflammable, ne traiter que des surfaces réduites.
Les surfaces traitées doivent rester humides pendant toute la durée d'action.
Respecter un temps de contact minimum de 2 minutes.

Eviter toutes recontaminations des surfaces.

Remarques

Devant la grande diversité des matériaux, il est conseillé de procéder à un test sur un échantillon ou une zone non-visible si un doute subsiste sur la nature ou la résistance de la surface considérée et ses alentours de même que sur le type de salissure.

Sur les matériaux plastiques sensibles à l'alcool, il est conseillé de tester localement pour vérifier leurs résistances.

Propriétés

Composition : Alcools Ethylique et Isopropylique, eau déminéralisée.

L'activité antimicrobienne est reconnue selon des normes précises qui confirment l'étendue du spectre d'activité de l'AGRISEPT S.

A la concentration de 100%, l'AGRISEPT S est prêt-à-l'emploi et est actif sur:
- les bactéries standards inclus les Salmonelles, Listéria et Campylobacter, 30 sec de temps de contact
- les Mycobactéries, 60 sec de temps de contact,

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.

- les levures, Candida, 30 sec de temps de contact.
- les virus, 30 sec de temps de contact.

Informations / Homologation / Recyclage

Dangers utilisateurs: Produit inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Irritant sur plaies ouvertes.

Produits biocides destinés à l'hygiène humaine. Autorisation fédérale N° CHZN5373. Substances actives = Ethanol > 70%.

Biodégradabilité : >90% dans les 28 jours - Directives de la CEE sur la biodégradabilité des agents tensio-actifs.

N° Code déchets VEVA/OMoD (CH): 07 07 04

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.